

Les clubs de la Métropole s'engagent pour le sport durable

Dans le cadre de ses nombreuses actions en faveur du développement durable, la Métropole accompagne les clubs sportifs dans la mise en place d'une démarche éco-responsable. Pour la 5^{ème} année, un appel à projets « Clubs éco-sportif » s'adressant à tous les clubs du territoire a été lancé. Cette démarche a pour ambition de sensibiliser l'ensemble des utilisateurs des sites et des adhérents des clubs à la réduction des déchets et du tri. Depuis 2013, la Métropole a accompagné 38 clubs et sensibilisé ainsi 12 341 licenciés.



Des clubs volontaires et engagés

Les 70 000 licenciés des plus de 700 clubs sportifs de la Métropole produisent de nombreux déchets, d'où l'importance de les intégrer à la démarche éco-responsable du territoire. Pour 2018/2019, 8 clubs sportifs ont été sélectionnés pour participer à cette sensibilisation :

- Le centre de loisirs Anim'Elbeuf (secteur enfance et secteur jeune)
- Les Edelweiss Twirling Bâton Elbeuf le Buquet
- Global Training Association Elbeuf
- Duclair le Trait Athlétique Club (marche nordique)
- RCC Judo Caudebec-Les-Elbeuf
- RCC Force Athlétique et Musculation Caudebec-les-Elbeuf
- Oissel Basket Seine
- l'Amicale Laique du Buquet Elbeuf, club composé de 10 sections sportives : Badminton, Football, Handball, Raid et Orientation, Sports Nature, Tennis, Tennis de table, Pétanque, Relaxation Dynamique, Yoga.

En signant la charte éco-responsable, les clubs s'engagent à

- 1- Promouvoir la réduction des déchets auprès de tous les acteurs du club
- 2 - Mettre en œuvre des actions de réduction des déchets et de tri
- 3 - Rendre les licenciés acteurs de la réduction de leurs déchets
- 4 – Réduire la production des déchets
- 5 – Augmenter les performances de tri
- 6 – Améliorer la qualité du tri
- 7 – Favoriser la solidarité entre les licenciés
- 8 – Mettre en place des éco-manifestations

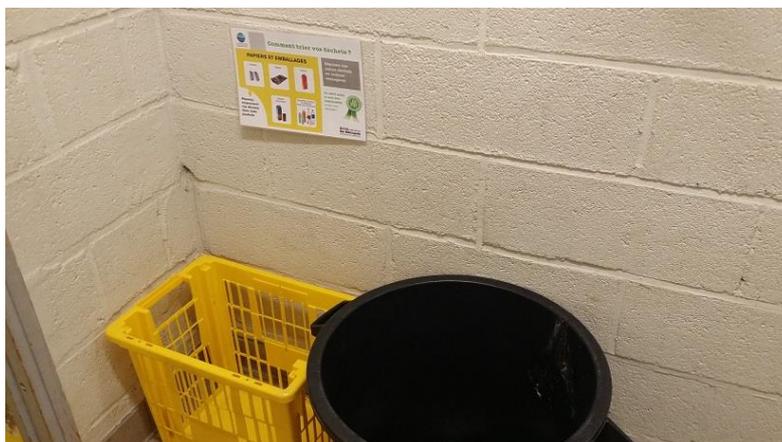
Les clubs s'engagent pour une durée minimum de 3 ans. Ils bénéficient pour cela d'un accompagnement, d'une formation, d'outils pédagogiques, d'animations et de matériels (gourdes, éco-cups.) Depuis le lancement de l'opération la Métropole a par exemple doté les clubs de 13 000 gourdes issues de plastique recyclé.

La Métropole aide également les clubs sportifs dans l'organisation d'événements éco-responsables. En 2018, elle a ainsi accompagné le Stade Sottevillais Cheminot Club pour son tournoi de pétanque tout comme l'ASC Ymare en 2017 pour son tournoi de football. Afin de réduire la consommation de gobelets jetables, la Métropole a fourni à ces clubs plus de 650 éco-cups.

Des résultats significatifs pour les clubs engagés en 2017

Afin de mesurer les efforts des clubs, la Métropole :

- fournit du matériel de pré-collecte des déchets (bannette jaune pour les déchets recyclables et poubelle noire pour les ordures ménagères)
- affiche les consignes de tri via une signalétique spécifique dans les clubs
- sensibilise les personnels intervenant sur place
- relève les déchets périodiquement (environ toutes les 4 semaines) pour analyser les collectes



Les 12 clubs de la ville de La Londe ayant participé à l'appel à projet en 2017/2018 ont obtenu des résultats plus qu'encourageants. Leur implication a permis d'obtenir sur le complexe sportif Complexe sportif Thierry Omeyer :

- une réduction des ordures ménagères de 33,5 %
- une augmentation des papiers et emballages triés de 92 %
- une réduction du volume global des déchets de 9,5 %.

Les autres clubs engagés ont également enregistré de très bons résultats :

Le Club Municipal Sportif Oissel au Stade Marcel Billard à Oissel :

- une réduction des ordures ménagères de 10 %
- une augmentation des papiers et emballages triés de 15 %
- une réduction du volume global des déchets de 6 %

Stade Sottevillais Cheminot Club Omnisports au Stade Jean Adret à Sotteville-lès-Rouen 2017/2018 :

- une réduction des ordures ménagères de 32 %
- une augmentation des papiers et emballages triés de 382 %
- une réduction du volume global des déchets de 21 %

Stade Sottevillais 76 au Stade Marcel Billard à Oissel 2017/2018 :

- une réduction des ordures ménagères de 10 %
- une augmentation des papiers et emballages triés de 15 %
- une réduction du volume global des déchets de 6 %.

Les 38 clubs accompagnés depuis le lancement de l'opération ont triplé leur performance en matière de tri (+304%) et ont réduit leurs déchets de 16%.

Contact

Perrine BINET

Attachée de presse

Métropole Rouen Normandie

02 32 76 84 24 / 07 64 67 18 05